



**UIAA**

# **UIAA- ISMC**

**Règlement sportif des Compétitions  
Internationales ISMC  
de Ski de Montagne**

---

Adopté par l'Assemblée Générale ISMC à Matsumoto (Japon), le 04.10.2007

---

# Sommaire

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
1.1 DÉFINITIONS .....	2
1.2 ABRÉVIATIONS .....	2
1.3 RÉFÉRENCES.....	2
<b>2 LES PARCOURS ET COMPÉTITIONS</b> .....	<b>3</b>
<b>3 ACCÈS AUX COMPÉTITIONS</b> .....	<b>4</b>
3.1 CATÉGORIES .....	4
3.2 QUOTAS PAR NATION .....	4
3.2.1 <i>Championnats du monde et européen</i> .....	4
3.2.2 <i>Championnats continentaux (sauf européen), Coupes et Opens</i> .....	4
3.3 LICENCE ET DOCUMENTS.....	5
3.4 INSCRIPTIONS .....	5
1. <i>Championnats et Coupes du Monde/Continental</i> es toutes catégories .....	5
3.4.1 <i>Opens</i> .....	5
<b>4 MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS</b> .....	<b>6</b>
4.1 MATÉRIEL POUR LES COURSES DE SKI DE MONTAGNE (MONTÉE ET DESCENTE) .....	6
4.1.1 <i>Matériel obligatoire</i> .....	6
4.1.2 <i>Matériel complémentaire pouvant être exigé par le COL/jury</i> .....	7
4.2 MATÉRIEL POUR LES VERTICAL RACE ET RELAIS .....	7
4.2.1 <i>Matériel obligatoire</i> .....	7
4.4.2 <i>Matériel pouvant être exigé par le COL en fonction des conditions de course</i> .....	8
4.3 MATÉRIEL POUR LES COURSES OPEN.....	8
4.4 MATÉRIELS FOURNIS PAR LE COL.....	9
4.5 PUBLICITÉ SUR LES VÊTEMENTS DES COMPÉTITEURS .....	9
4.6 MARQUAGE ET CONTRÔLE DU MATÉRIEL .....	9
<b>5 DEROULEMENT DE LA COURSE</b> .....	<b>10</b>
5.1 RÉUNION DE COURSE .....	10
5.2 PROGRESSION ET COMPORTEMENT DES COMPÉTITEURS .....	10
5.2.1 <i>Le Départ</i> .....	11
5.2.2 <i>Caractéristiques du parcours</i> .....	11
5.2.3 <i>Itinéraire et balisage du parcours</i> .....	12
5.2.4 <i>Aires spéciales</i> .....	13
5.2.5 <i>Comportement des compétiteurs pendant la course</i> .....	13
5.2.6 <i>L'arrivée</i> .....	14
5.2.7 <i>Sécurité/ Arrêt de l'épreuve</i> .....	14
<b>6 ELABORATION DES RESULTATS</b> .....	<b>15</b>
6.1 INFRACTIONS ET PÉNALITÉS .....	15
6.2 RÉSULTATS EN CAS D'ARRÊT DE COURSE.....	17
6.3 RÉCLAMATIONS.....	18
6.4 PODIUMS .....	18
<b>7 DOPAGE</b> .....	<b>19</b>

# 1. INTRODUCTION

Le règlement UIAA/ISMC des compétitions internationales de ski de montagne (pour les Championnats du Monde et Continentaux, les Coupes du Monde et Continentales et les Opens) se compose d'une suite de normes qui instituent la pratique de la compétition de ski de montagne. Ce texte a pour objet de décrire les obligations et droits des compétiteurs participant à des compétitions internationales de ski de montagne inscrites au calendrier UIAA/ISMC.

Le texte officiel du *Règlement sportif* est publié en anglais et en français. En cas de conflit d'interprétation, la version française fera autorité.

## 1.1 Définitions

- **Saison sportive:** année N-1/N va du 1<sup>er</sup> juin N-1 au 31 mai N.  
Les modifications de règlement votées en octobre N-1 par la P/A seront applicables à partir du 1<sup>er</sup> décembre N-1 et donc pour le reste de la saison N-1/N.
- **Fédération Nationale:** fédération ou association représentant le ski de montagne dans son pays, en accord avec la fédération siégeant au Comité Olympique National et/ ou agréée par le ministère correspondant et membre de l'ISMC.
- **Evènement:** décrit la situation générale et s'étend de la préparation par le COL au bilan final (dossier candidature, formalités administratives et techniques, traçage, accueil, inscription, contrôles, épreuves, podium, hébergement, repas...°
- **Epreuve:** (= course) : s'étend du départ à l'arrivée de l'affrontement sportif.
- **Compétition:** l'ensemble des épreuves sportives de l'évènement
- **Compétiteur:** (=coureur) : toute personne qui concourt dans une épreuve et une compétition.
- **Points temps:** ces points sont fonction du rapport de temps des compétiteur(trice)s et du vainqueur en pourcentage sur une épreuve et servent à départager les ex-æquo.
- **Points Place:** ce sont les points attribués au compétiteur(trice) en fonction de son résultat sur l'épreuve indépendamment du coefficient de l'épreuve.
- **Coefficient de course:** c'est une valeur qui est attribuée à la course en fonction du « Type de Course ».
- **Points classement:** ce sont les points du compétiteur(trice) ou de l'équipe ou de la nation qui déterminent la place au classement de compétitions (somme de PP\*coeff).

## 1.2 Abréviations

UIAA:	Union Internationale des Associations d'Alpinisme
ISMC:	International Council for Ski Mountaineering Competition
PA / MC:	Plenary Assembly (Assemblée Générale) / Management Committee
COL:	Comité d'Organisation Local
DVA:	Détecteur de Victimes d'Avalanche, aussi appelée: Appareil de Recherche de Victime d'Avalanche (A.R.V.A.)
H / F:	Homme / Femme
FN:	Fédération Nationale

## 1.3 Références

Les documents relatifs aux compétitions UIAA/ISMC de ski de montagne sont:

- UIAA/ISMC: Règles d'organisation des compétitions internationales de ski de montagne
- UIAA/ISMC: Règlement sportif des compétitions internationales de ski de montagne
- UIAA/ISMC: Règles de classement des compétitions internationales de ski de montagne
- UIAA: Disciplinary rules
- UIAA: Anti-doping policy & procedures

## 2 LES PARCOURS ET COMPETITIONS

Les différents parcours d'une compétition internationale UIAA/ISMC sont :

- **courses de ski de montagne:** plusieurs montées et descentes en montagne. Les parcours de ski de montagne peuvent se courir en individuel et/ou par équipe. La constitution (nombre et catégorie) des équipes dépend du type de compétition et est approuvée par l'ISMC;
- **vertical race:** une seule montée en individuel.
- **relais:** montée(s) et descente(s) effectuées par chaque membre du relais.

Les différentes compétitions internationales UIAA/ISMC et catégories (§ 3.1) ouvertes sont:

### 1. **Championnats du monde (chaque épreuve a lieu sur 1 jour)**

- course de ski de montagne:
  - Individuel: senior H, senior F, classement espoir H, classement espoir F, junior H, junior F, cadet H et cadet F
  - Par équipe: senior H (2 compétiteurs) et senior F (2 compétitrices)
- vertical race:
  - senior H, senior F, classement espoir H, classement espoir F, junior H, junior F, cadet H et cadet F
- Relais:
  - senior H (4 compétiteurs) et senior F (4 compétitrices)
  - jeune (junior/cadet) : 3 compétiteurs par équipe dont 1 cadet(e) et 1 femme

### 2. **Championnats continentaux (chaque épreuve a lieu sur 1 jour)**

- course de ski de montagne:
  - Individuel: senior H, senior F, classement espoir H, classement espoir F, junior H, junior F, cadet H et cadet F
  - Par équipe: senior H (2 compétiteurs) et senior F (2 compétitrices)
- vertical race:
  - senior H, senior F, classement espoir H, classement espoir F, junior H, junior F, cadet H et cadet F
- Relais:
  - senior H (4 compétiteurs) et senior F (3 compétitrices)
  - jeune (junior/cadet) : 3 compétiteurs par équipe dont 1 cadet(e) et 1 femme

### 3. **Coupes du monde (chaque épreuve a lieu sur 1 jour)**

- course de ski de montagne:
  - Individuel: senior H, senior F, classement espoir H, classement espoir F, junior H, junior F, cadet H et cadet F
  - Par équipe: senior H (2 compétiteurs) et senior F (2 compétitrices)

### 4. **Coupes continentales (chaque épreuve a lieu sur 1 jour)**

- course de ski de montagne:
  - Individuel: senior H, senior F, classement espoir H, classement espoir F, junior H, junior F, cadet H et cadet F
  - Par équipe: senior H (2 compétiteurs) et senior F (2 compétitrices)

### 5. **Opens**

- course de ski de montagne:
  - Individuel: senior H, senior F
  - Par équipe: senior H et senior F

Pour tous les Opens et Coupes, les équipes composées de compétiteurs de nationalités différentes sont autorisées.

## 3 ACCES AUX COMPETITIONS

### 3.1 Catégories

Les catégories pour les compétitions internationales sont :

Cadet : 16-17-18 ans ;

Junior : 19-20 ans ;

Senior : 21 ans et +

Classement Espoir : 21-23 ans

Pour la saison sportive N-1/N, l'âge pris en compte est celui au 31/12 de l'année N.

Exemple : compétition novembre 2002 => âge au 31/12/03.  
mars 2003 => âge au 31/12/03.

### 3.2 Quotas par nation

Pour certaines compétitions internationales de ski de montagne, l'UIAA/ISMC impose des quotas par nation.

#### 3.2.1 Championnats du monde et européen

- course de ski de montagne :
  - Individuel :
    - Senior : 4 H et 4 F
    - Classement Espoir : 3 H et 3 F (au total 7 seniors H et 7 Seniors F)
    - Junior : 4 H et 4 F
    - cadet : 4 H et 4 F
  - Par équipe :
    - Senior : 4 équipes H + 4 équipes F
- vertical race :
  - Senior : 4 H et 4 F
  - Classement Espoir : 3 H et 3 F (au total 7 seniors H et 7 Seniors F)
  - Junior : 4 H et 4 F
  - cadet : 4 H et 4 F
- relais :
  - Senior : 1 équipe H + 1 équipe F
  - Jeunes : 1 équipe

**Bonus** : un coureur ou une équipe de plus pour la nation qui a un champion (1<sup>ère</sup> place) aux précédents championnats du monde et européen dans cette catégorie. Cette règle ne s'applique pas pour le relais.

Ex. : un coureur de la nation X a gagné la course individuelle femme aux championnats du monde 2004 et un coureur du pays Y fut 2<sup>nd</sup>. Alors, la nation X peut inscrire cinq (quatre + un) coureurs femmes dans cette course et la nation Y et les autres peuvent inscrire 4 coureurs aux championnats du monde 2006.

#### 3.2.2 Championnats continentaux (sauf européen), Coupes et Opens

Il n'y a pas de quotas.

### 3.3 Licence et documents

Pour participer à des compétitions de ski de montagne de l'UIAA/ISMC et inscrites au calendrier UIAA/ISMC, tout compétiteur doit être détenteur d'une LICENCE INTERNATIONALE ISMC.

Les compétiteurs doivent s'adresser à leur Fédération Nationale pour l'obtention d'une licence internationale. Chaque Fédération Nationale enverra le formulaire d'inscription pour la licence internationale de Ski de Montagne ISMC au bureau de l'ISMC au minimum une semaine avant la compétition. La Fédération Nationale et le compétiteur s'engagent à respecter tous les règlements ISMC (matériel, comportement, anti-dopage...)

Pour les championnats du monde et continentaux de ski de montagne UIAA/ISMC, chaque Fédération Nationale a la responsabilité de ses compétiteurs inscrits. Notamment :

- Responsabilité civile et accident pour les accidents des compétiteurs survenant pendant le déplacement ou pendant les jours de course.
- D'être médicalement apte à la compétition de Ski de Montagne.
- Une lettre des parents ou du tuteur légal dans le cas des jeunes compétiteurs en accord avec les règles de chaque pays.

Pour les coupes du monde et continentales, les Opens Grands Classiques et les Opens internationaux de ski de montagne UIAA/ISMC, chaque compétiteur doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile et une assurance accident applicable en matière de compétition, couvrant tant ses trajets que les compétitions. De même, il doit avoir préalablement vérifié qu'il est médicalement apte à la compétition de ski de montagne.

Pour les Opens internationaux et Opens Grand classique, tout compétiteur ayant moins de 18 ans doit avoir une lettre de ses parents ou tuteurs en fonction de la loi de chaque pays.

Le Management Committee de l'ISMC pourra autoriser l'inscription de compétiteurs de fédérations membres de l'UIAA mais pas de l'ISMC en leur accordant une licence internationale spéciale.

### 3.4 Inscriptions

#### 1. Championnats et Coupes du Monde/Continentales toutes catégories

Pour les championnats du monde et continentaux toutes catégories et Coupes du Monde et continentales toutes catégories de ski de montagne UIAA/ISMC, les compétiteurs sont inscrits par leur Fédération Nationale.

Pour les championnats et coupes continentaux, seuls les coureurs de ce même continent peuvent y participer. Les coureurs d'un autre continent peuvent participer à ces courses uniquement si elles sont également open

Les feuilles d'inscriptions doivent être remplies et envoyées au COL par chaque Fédération Nationale. Les Fédérations Nationales ne peuvent inscrire que des compétiteurs de leur propre nationalité (pas d'étrangers). Les athlètes possédant la double nationalité doivent choisir l'une d'entre elles en début de saison. Les équipes composées de compétiteurs de nationalités différentes peuvent être inscrites indifféremment par une des deux Fédérations Nationales.

Pour chaque épreuve de championnat, la fédération nationale peut inscrire le quota + 2 compétiteurs, les noms (et l'ordre de départ pour le relais) des compétiteurs doivent être communiqués à l'organisateur et ne peuvent plus être changés. Après l'inscription, seuls les compétiteurs suppléants peuvent substituer les coureurs inscrits pour le départ en cas de « force majeure ».

Les membres du COL et les officiels ISMC ne peuvent pas s'inscrire sur une compétition dans laquelle ils sont engagés.

#### 3.4.1 Opens

Pour les Opens Grands Classiques et les Opens internationaux de ski de montagne UIAA/ISMC, les compétiteurs peuvent s'inscrire directement auprès du Comité d'Organisation Local.

## 4 MATERIELS ET EQUIPEMENTS

Le matériel listé ci-dessous est exigé pour toutes les compétitions ISMC. Le matériel de sécurité noté par \* doit être conforme aux directives de l'UIAA sans aucune modification (un matériel modifié n'est plus conforme).

Le président du jury se réserve le droit de refuser tout équipement jugé défectueux ou inadéquat.

Le non-respect de ces règles est sanctionné par des pénalités, décrites § 6.1.

Il est formellement interdit de changer de matériel en cours de parcours sauf un ou plusieurs bâtons cassés.

### 4.1 Matériel pour les courses de ski de montagne (montée et descente)

#### 4.1.1 Matériel obligatoire

Le matériel obligatoire pour tous les compétiteurs quelle que soit la catégorie est :

- paire de skis ayant des bords métalliques sur au moins 90% de leur longueur, et avec une largeur de patin d'au moins 60 mm sous la chaussure ; la taille des skis est d'au moins 160 cm pour les hommes et 150 cm pour les femmes.
- fixations permettant le mouvement des talons à la montée et bloquées à la descente, et peuvent être ou non équipées de lanières de sécurité. Les parties avant et arrière des fixations doivent avoir un système de déclenchement de sécurité latéral et frontal.
- chaussures recouvrant les chevilles et avec des semelles crantées de type Vibram ou équivalent. Les semelles doivent couvrir au moins 75 % de la surface de la chaussure et la profondeur minimale des crans est de 4 mm. Il doit y avoir au minimum 8 crans sous le talon et 15 crans sur la partie avant de la semelle, avec une surface minimale par cran de 1cm<sup>2</sup>. La chaussure doit avoir 2 boucles de fermeture au minimum. Les chaussures doivent permettre l'utilisation de crampons métalliques. Les fixations et les chaussures de skis de fond ou équivalents sont formellement interdites.
- paire de bâtons de ski alpin ou de fond (carbone ou autre matériau) ayant un diamètre maximum de 25 mm, et avec des rondelles non-métallique.
- paire de peaux anti-recul et amovibles. Lorsque les peaux ne sont pas sur les skis elles doivent être rangées dans le sac ou la combinaison. L'utilisation de système tel que du ruban adhésif ou équivalent favorisant la glisse est formellement interdit (protection de l'environnement).
- Vêtements haut de corps: trois couches à la taille du compétiteur :
- 1 couche de corps à manche longue. En fonction des conditions météorologiques, le jury peut décider que cette couche soit à manche courte.
- 1 combinaison de ski à manches longues ou une deuxième couche manche longue
- 1 coupe-vent imperméable et respirant à manches longues
- Vêtements bas de corps: deux couches à jambes longues et à la taille du compétiteur
- 1 combinaison de ski ou un pantalon
- 1 coupe-vent imperméable et respirant
- Un Détecteur de Victimes d'Avalanche, aussi appelée: Appareil de Recherche de Victime d'Avalanche (ARVA), transmetteur et récepteur conforme aux standards (fréquence 457 kHz). Chaque compétiteur doit porter cet appareil contre son corps, sous les vêtements, en mode émission. À aucun moment l'appareil ne doit être visible, même si le compétiteur ouvre sa combinaison en cas de température trop élevée. Le compétiteur est responsable du bon fonctionnement de l'appareil pendant toute la course.
- casque\* conforme aux exigences de la norme UIAA 106. Il doit être attaché sur la tête dans toutes les descentes et aux passages spécifiés par le jury et/ou le COL
- pelle à neige (0.2 m x 0.2 m minimum) sans modification après sortie d'usine. L'appellation « pelle à neige » est définie par le fabricant

- sonde à neige d'une longueur minimale de 2,40 m et d'un diamètre minimum de 10 mm, sans modification après sortie d'usine. L'appellation « sonde à neige » est définie par le fabricant ;
- couverture de survie de 1,80 m<sup>2</sup> minimum, sans modification après sortie d'usine. L'appellation « couverture de survie » est définie par le fabricant ;
- paire de gants couvrant toute la main jusqu'au poignet et portée pendant toute la durée de la course
- lunettes de soleil filtrantes;
- sac à dos pouvant contenir tout le matériel exigé par le jury pendant l'épreuve, ayant sur sa partie postérieure et/ou latérale deux points de fixation pour le portage des skis (pas de portage dans les bretelles). En cas d'entre aide entre coéquipier, le sac du porteur devra être muni de deux systèmes de portage indépendants.

#### 4.1.2 Matériel complémentaire pouvant être exigé par le COL/jury

Suivant les conditions de course et le type de course, le COL/jury de course peut exiger pour tous les compétiteurs :

- une paire de crampons métalliques\* avec au moins 10 dents, dont deux frontales, sans modification après sortie d'usine et réglée à la taille des chaussures du compétiteur. Les crampons doivent avoir des lanières de sécurité. Lorsque les crampons ne sont pas sur les chaussures, ils doivent être portés dans le sac à dos, dents contre dents ;
- un harnais\* sans modification après sortie d'usine.
- 2 longes d'1 mètre utile munies chacune d'un mousqueton (2 au total) avec sécurité à fermeture automatique type K (*Klettersteige*). La résistance de l'ensemble (longe + mousqueton) devra être égale ou supérieure à 22 KN.
- une couche thermique supplémentaire (4<sup>ème</sup> couche avec manche longue) pour le haut du corps à la taille du compétiteur
- un bonnet de ski ou un bandeau ;
- une deuxième paire de gants ou sur-gants;
- une lampe frontale en état de marche.

## 4.2 Matériel pour les vertical race et relais

### 4.2.1 Matériel obligatoire

Le matériel obligatoire pour les vertical race et le relais est le suivant :

- paire de skis ayant des bords métalliques sur au moins 90% de leur longueur, et avec une largeur de patin d'au moins 60 mm sous la chaussure ; la taille des skis est d'au moins 160 cm pour les hommes et 150 cm pour les femmes.
- fixations permettant le mouvement des talons à la montée et bloquées à la descente, et peuvent être ou non équipées de lanières de sécurité. Les parties avant et arrière des fixations doivent avoir un système de déclenchement de sécurité latéral et frontal.

skis + fixations : poids minimum (sans tolérance) pour toutes catégories :

- Hommes: 850 grammes soit 1700 grammes la paire.
- Femmes: 800 grammes soit 1600 grammes la paire

- chaussures recouvrant les chevilles et avec des semelles crantées de type Vibram ou équivalent. Les semelles doivent couvrir au moins 75 % de la surface de la chaussure et la profondeur minimale des crans est de 4 mm. Il doit y avoir au minimum 8 crans sous le talon et 15 crans sur la partie avant de la semelle, avec une surface minimale par cran de 1cm<sup>2</sup>. La chaussure doit avoir 2 boucles de fermeture au minimum. Les chaussures doivent permettre l'utilisation de crampons métalliques.

chaussures : poids minimum (sans tolérance) pour toutes les catégories :

- Hommes: 650 grammes soit 1300 grammes la paire
- Femmes: 600 grammes soit 1200 grammes la paire

Les fixations et les chaussures de skis de fond ou équivalents sont formellement interdites.

- paire de bâtons de ski alpin ou de fond (carbone ou autre matériau) ayant un diamètre maximum de 25 mm, et avec des rondelles non-métallique.
- paire de peaux anti-recul et amovibles. Lorsque les peaux ne sont pas sur les skis elles doivent être rangées dans le sac ou la combinaison. L'utilisation de système tel que du ruban adhésif ou équivalent favorisant la glisse est formellement interdit (protection de l'environnement).
- Vêtements haut de corps: deux couches à la taille du compétiteur:
- 1 combinaison de ski ou deuxième couche à manches longues
- 1 coupe-vent imperméable et respirant à manches longues
- Vêtements bas de corps: deux couches à jambes longues et à la taille du compétiteur
- une combinaison de ski ou un pantalon
- un coupe-vent imperméable et respirant
- couverture de survie de 1,80 m<sup>2</sup> minimum, sans modification après sortie d'usine. L'appellation « couverture de survie » est définie par le fabricant ;
- pour le relais uniquement, casque\* conforme aux exigences de la norme UIAA 106. Il doit être attaché sur la tête dans toutes les descentes et aux passages spécifiés par le jury et/ou le COL
- paire de gants couvrant toute la main jusqu'au poignet et portée pendant toute la durée de la course
- lunettes de soleil filtrantes ;
- pour la verticale race uniquement, une casquette de ski ou un bandeau ;
- sac à dos pouvant contenir tout le matériel exigé par le jury pendant l'épreuve, ayant sur sa partie postérieure et/ou latérale deux points de fixation pour le portage des skis (pas de portage dans les bretelles).

#### 4.4.2 Matériel pouvant être exigé par le COL en fonction des conditions de course

- Vêtement haut de corps: 1 couche de corps à manche longue ou à manche courte.
- Un Détecteur de Victimes d'Avalanche, aussi appelée: Appareil de Recherche de Victime d'Avalanche (ARVA), transmetteur et récepteur conforme aux standards (fréquence 457 kHz). Chaque compétiteur doit porter cet appareil contre son corps, sous les vêtements, en mode émission. À aucun moment l'appareil ne doit être visible, même si le compétiteur ouvre sa combinaison en cas de température trop élevée. Le compétiteur est responsable du bon fonctionnement de l'appareil pendant toute la course.
- casque\* conforme aux exigences de la norme UIAA 106. Il doit être attaché sur la tête dans toutes les descentes et aux passages spécifiés par le jury et/ou le COL
- une bonnet de ski ou un bandeau
- pelle à neige (0.2 m x 0.2 m minimum) sans modification après sortie d'usine. L'appellation « pelle à neige » est définie par le fabricant
- sonde à neige d'une longueur minimale de 2,40 m et d'un diamètre minimum de 10 mm, sans modification après sortie d'usine. L'appellation « sonde à neige » est définie par le fabricant ;
- une paire de crampons métalliques\* avec au moins 10 dents, dont deux frontales, sans modification après sortie d'usine et réglée à la taille des chaussures du compétiteur. Les crampons doivent avoir des lanières de sécurité. Lorsque les crampons ne sont pas sur les chaussures, ils doivent être portés dans le sac à dos, dents contre dents ;

### 4.3 Matériel pour les courses open

Pour les courses open, le matériel est celui décrit pour les courses de ski de montagne en § 4.1.1 (obligatoire) et en § 4.1.2 (complémentaire) auquel il peut être rajouté :

- 1 ou 2 broches à glace portées sur le harnais ;
- un descendeur alpinisme\* ;
- une corde dynamique\* de 8 mm de diamètre en simple et 30 m de long ;
- une boussole ;
- un piolet ;
- un altimètre.
- Une deuxième paire de lunette de soleil filtrantes

Pour les équipes, une seule corde, boussole et altimètre sont nécessaires.

## 4.4 Matériels fournis par le COL

Le COL fournit :

les dossards des compétiteurs qui :

- peuvent comporter un système électronique ;
- ne doivent être ni pliés, ni découpés, sauf autorisation du jury ;
- doivent être portés aux endroits réservés à cet usage et spécifiés par le COL (partie postérieure du sac à dos et/ou cuisse droite prioritairement), pendant toute la durée de la course ;
- peuvent être réclamés une fois que le compétiteur a franchi la ligne d'arrivée ;
- sont attribués de la façon suivante (de préférence) :
  - numéros de 1 à 199 seront réservés aux compétiteurs seniors homme et attribués selon le classement international de la saison précédente mondial ou continental selon le type de course
  - numéros de 200 à 299 seront réservés aux compétitrices seniors femme et attribués selon le classement international mondial ou continental selon le type de course de la saison précédente
  - numéros de 300 à 399 seront réservés aux classement espoirs homme
  - numéros de 400 à 499 seront réservés aux classement espoirs femme
  - numéros de 500 à 599 seront réservés aux juniors homme
  - numéros de 600 à 699 seront réservés aux juniors femme
  - numéros de 700 à 799 seront réservés aux cadets homme
  - numéros de 800 à 899 seront réservés aux cadets femme
- pour les relais :
  - pour chaque compétiteur d'une équipe., il s'agit : 1<sup>er</sup> relais = X-1, 2<sup>ème</sup> relais = X-2, 3<sup>ème</sup> relais = X-3 et 4<sup>ème</sup> relais = X-4.
- les numéros de dossards X sont attribués selon le classement de la course précédente de même titre (pour un championnat du monde n° N, le classement du championnat du monde n° N-1 détermine les numéros de dossards)
- si pour l'attribution des numéros dans une catégorie, il n'y a pas de classement de référence, les numéros seront tirés au sort
- tout autre matériel ne figurant pas dans le présent règlement avec accord préalable du jury de course.

## 4.5 Publicité sur les vêtements des compétiteurs

Le COL ne peut utiliser, pour faire de la publicité, que le dossard parmi tout l'équipement des coureurs.

Les Fédérations Nationales peuvent utiliser l'espace sur les vêtements du coureur.

## 4.6 Marquage et contrôle du matériel

Les skis, bâtons et chaussures sont contrôlés et marqués la veille de la compétition et sont re-contrôlés à l'arrivée de la course. Les autres matériels seront contrôlés à l'arrivée ou sur n'importe quel point de l'itinéraire (pas d'arrêt du compétiteur, le COL note ce qui est vu lors du passage du compétiteur).

Le président du jury se réserve le droit de refuser tout équipement jugé défectueux ou inadéquat.

## 5 DEROULEMENT DE LA COURSE

### 5.1 Réunion de course

La veille de la compétition, le COL, sous l'autorité du Directeur de Course et du chef traceur organise une réunion de course à laquelle tous les participants de l'événement sont invités (compétiteurs, entraîneurs, responsables nationaux, membres du COL, fédérations nationales...)

Toutes les équipes doivent y assister. Les compétiteurs doivent au moins être représentés par leurs entraîneurs.

Les informations fournies sont :

- Présentation des officiels de la course notamment le jury et les délégués ISMC
- Prévisions météorologiques et nivologiques : quantité et qualité de neige, températures prévues, forces du vent, risques d'avalanches sur l'échelle européenne...
- Description du parcours à l'aide d'un moyen visuel (tableau ou rétroprojecteur), spécifiant les zones de changements et de danger, les points de contrôle et de passage, les particularités techniques du parcours et les points de ravitaillement.
- Matériel réellement exigé pour cette compétition
- Procédures de la course :
  - départs (briefing des coureurs, contrôle des DVA, du matériel, aire et procédures d'échauffement, départ de la compétition,...),
  - procédure à suivre pour le compétiteur qui ne termine pas la compétition,
  - information sur les procédures de secours médicales,
  - neutralisations de temps (s'il y en a) et arrêt de l'épreuve,
  - procédures d'annulation de la compétition avec préavis court.
  - Arrivée (contrôle matériel.)
  - procédures de réclamations,
- Programme journalier de la compétition avec horaires et lieux : petit déjeuner, transports public permettant l'accès à la compétition, parking, départs et arrivées de la course, contrôles anti-dopage, réunions des chefs d'équipes et du jury, service des résultats avec les rassemblements et les publications, cérémonies protocolaires (prix et récompenses), conférences de presse et autres réunions, repas et cérémonie de clôture (s'il y en a une).
- Services de la course : lieux de dépôt et de récupération des vêtements, vestiaires, douches, lieux de restauration, services de communication et toutes autres informations nécessaires
- Informations de bonne conduite vis à vis de l'environnement à tenir durant l'échauffement et la compétition.

Toutes ces informations seront affichées sur tableau avant, pendant et après la réunion de course.

Un autre briefing (court) devrait aussi être donné juste avant le départ de la course par un membre du COL.

Le COL se réserve le droit, à tout moment, de modifier le programme s'il le faut, à condition que les changements soient conformes au cadre défini par le règlement d'organisation. Il peut imposer des neutralisations de temps à n'importe quel moment de la course. Il se réserve le droit de modifier l'épreuve pour des raisons de sécurité.

### 5.2 Progression et comportement des compétiteurs

Tout compétiteur doit respecter les membres du COL, les arbitres, les officiels, les compétiteurs, pendant toute la compétition (préparation, inscriptions, course, résultats...).

Tout manquement aux règles de comportement qui est rapporté ou observé par les chefs de poste, membres du COL, les arbitres, les officiels sera examiné par le jury de course et peut entraîner une sanction (§ 6.1 ).

## 5.2.1 Le Départ

Les compétiteurs doivent :

- se présenter à l'heure et sur le lieu prévu à la réunion de course ;
- respecter les consignes des arbitres et des membres du COL ;

En entrant dans la zone de départ, le COL procède :

- au contrôle du bon fonctionnement des DVA (à partir de 15-30 minutes avant le départ officiel) ;
- au contrôle du matériel.
- à l'émargement de la liste de départ

Juste avant le départ de la course et si les conditions de course ont été modifiées, un membre ~~du jury~~ du COL donnera éventuellement un briefing court.

Toutes modification de parcours sera annoncée 30 minutes avant le départ .  
Si le départ de la course doit être retardé, une annonce sera effectuée tous les quart d'heure.

### 5.2.1.1 Type de départ

- Course de ski de montagne : le départ s'effectuera en ligne. Ce départ se déroule avec un dispositif d'handicap. Cela signifie que l'athlète le mieux classé (classement mondial permanent UIAA-ISMC) a la meilleure position de départ et est suivi par les athlètes suivants les mieux classés.
- Vertical race: le départ s'effectue en ligne (voir course de ski de montagne) ou contre la montre.
- Relais: Les compétiteurs du premier relais se placent sur la ligne de départ. Le numéro de dossard 1 part sur la trace du milieu, le n°2 à sa droite, le n°3 à sa gauche etc. Les marques de départ seront inscrites à droite de la trace.

S'il n'y a pas assez de place pour faire le départ de tous les compétiteurs sur la même ligne, il est possible de faire le départ sur deux ou plusieurs lignes espacées de quatre mètres et avec en départ simultané.

S'il y a plusieurs lignes de départ ISMC correspondant à plusieurs parcours ou catégories, l'ordre de départ est annoncé à la réunion de course.

### 5.2.1.2 Procédure de départ

Les compétiteurs sont appelés sur la ligne de départ cinq minutes avant le départ : on leur annonce qu'il reste deux minutes puis trente secondes avant le départ. Les pointes des skis (spatules) doivent être sur la ligne de départ.

Le starter avertit par « ready » suivi du signal de départ « Go » ou un coup de pistolet (ces expressions anglaises doivent être utilisées à chaque compétition internationale).

Si le départ est validé, le starter lève le drapeau vert.

En cas de faux départ, le starter lève le drapeau rouge et l'assistant du starter, qui est positionné 100 m devant la ligne de départ, ferme les traces par une corde. Le starter donne un nouveau départ à cet endroit.

Les faux-départ sont sanctionnés (§6.1).

Pour les relais, les compétiteurs doivent se tenir dans une zone de l'aire de départ jusqu'à leur passage de relais.

## 5.2.2 Caractéristiques du parcours

### 5.2.2.1 Dénivelées positives

#### 1) Pour les parcours de ski de montagne (montées et descentes)

En individuel :

seniors et classement espoirs hommes et femmes: 1440 m à 1760 m

durée de 1h30/2h00 pour les premiers compétiteurs ;

juniors et cadets hommes et femmes : 900 m à 1100 m L'itinéraire doit comporter 2 montées minimum.. La plus grande montée doit faire au maximum 40 à 60 % du dénivelé positif.

Par équipes :

seniors hommes et femmes : 1620 à 2420m

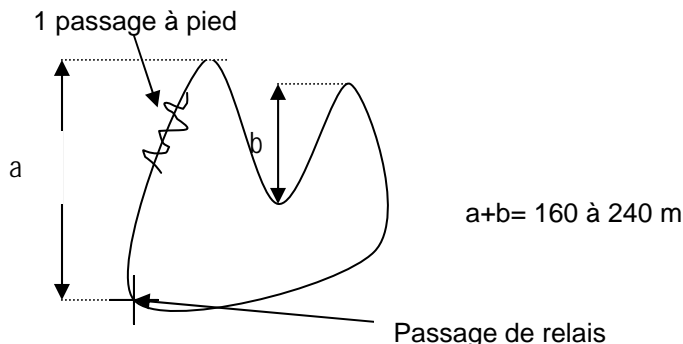
durée de 2h00/2h30 pour les premiers compétiteurs ;

#### 2) Pour les parcours de vertical race (une seule montée)

- seniors et classement espoirs hommes et femmes : 675 m à 1100 m
- juniors et cadets hommes et femmes : 600 m à 700 m

**3) Pour les relais, toutes catégories:**

Chaque boucle (parcours effectué par un compétiteur) fait entre 160 m et 240 m et comporte 2 montées et 2 descentes



Une boucle de relais effectuée par chaque membre du relais

**4) Pour les opens**

Pour les Opens et les Opens grand classique les dénivelés seront proposés par le COL et validés par le directeur technique de l'ISMC.

**5.2.2.2 Constitution des parcours**

**1) Courses de ski de montagne (montées et descentes)**

Sur le total du dénivelé (positif + négatif) :

- au moins 85 % doit être parcouru skis aux pieds ;
- 5 % maximum à pied (chemins, routes forestières, ...) ;
- 10 % maximum skis sur le dos (crêtes, couloirs,...).

Le rapport entre dénivelé positif et négatif sera inférieur à 20 %.

$$\frac{\text{Dénivelé positif} - \text{Dénivelé négatif}}{\text{Dénivelé positif}} \leq 20\%$$

**2) Relais**

Une des montées de chaque boucle comportera une portion à pied avec les skis sur le sac à dos.

**5.2.3 Itinéraire et balisage du parcours**

Les parcours sont décrits dans le document « UIAA/ISMC : Règles d'organisation et de déroulement des compétitions internationales de ski de montagne ». Il faut savoir que :

- les informations précises sur le(s) itinéraire(s) et le balisage sont données à la réunion de course;
- les points de «repeutage» et de «dépeutage» et de la technique à utiliser pour des raisons de sécurité (à pied, crampons...) sont annoncés à la réunion de course et matérialisés par un point de contrôle ou de passage.
- si l'itinéraire traverse ou emprunte une piste de ski balisée, la partie utilisée par les compétiteurs est séparée de celle utilisée par les autres personnes par des filets (ou tout autre procédé rendant impossible le franchissement accidentel du parcours) à la montée et à la descente. Dans la mesure du possible ces pistes seront fermées au public pour la durée de la compétition.
- Les bifurcations pour les différentes catégories sont positionnées sur un point de contrôle ou de passage.

- lors d'un risque lié à une vitesse élevée, les traceurs du COL mettent en place des chicanes en utilisant des panneaux de façon à réduire la vitesse, les compétiteurs se doivent de les respecter ;
- l'itinéraire est marqué par des fanions:
  - vert (de préférence fluorescent) à la montée, 15x20 cm rectangulaires ou triangulaires ;
  - rouge (de préférence fluorescent) à la descente, 15x20 cm rectangulaires ou triangulaires ;
  - bleu pour les bifurcations de parcours des différentes catégories
  - grands fanions sont utilisés lors de conditions difficiles pour renforcer le balisage (hauteur mini 1,5m)
  - des drapeaux rectangulaires (40x60 cm) jaunes avec une barre noire en travers signalent les zones techniquement difficiles, voir dangereuses.

Les aires spéciales (§5.2.4) sont signalées par un trait rouge pour l'entrée et par un trait bleu pour la sortie.

## **5.2.4 Aires spéciales**

Elles sont citées et nommées à la réunion de course.

### **5.2.4.1 L'aire de changement de bâtons au départ**

Le COL et/ou le jury définira une zone de changement de bâtons juste après l'aire de départ. Chaque compétiteur, qui souhaite avoir la possibilité de changer des bâtons cassés au départ, désignera une personne (entraîneur, ...) qui se tiendra dans cette zone avec des bâtons de rechange.

### **5.2.4.2 Les points de contrôles**

Les compétiteurs doivent y passer et y être notés (ordre d'arrivée + chronométrage + sécurité + classement si la course est neutralisée). Ils doivent respecter les consignes du chef de point et de ses adjoints (ex : mettre la veste coupe-vent ou les crampons, procédure en cas de neutralisation de course etc.). Si ce point correspond à un changement de technique de progression (enlever les skis, ...) ou à une bifurcation, il sera disposé de telle manière que les compétiteurs arrivent avec une vitesse basse.

### **5.2.4.3 Les points de passage**

Les compétiteurs doivent y passer et peuvent y être notés (sécurité). Ils doivent respecter les consignes du chef de poste.

### **5.2.4.4 Zones de ravitaillement**

Sous la responsabilité du COL, des boissons et de la nourriture sont distribués aux compétiteurs.

### **5.2.4.5 Zone de passage de relais**

Il s'effectue lors de l'arrivée du compétiteur, par une tape de la main du compétiteur qui arrive sur n'importe quelle partie du corps du compétiteur suivant alors que les deux compétiteurs sont dans la zone du passage de relais. Si le passage de relais ne s'effectue pas dans les règles, une pénalité sera attribuée à l'équipe. Le compétiteur du relais suivant ne peut entrer dans la zone du passage de relais que lorsqu'il est appelé.

## **5.2.5 Comportement des compétiteurs pendant la course**

La progression des compétiteurs est régie par les règles suivantes :

les portions de montée skis aux pieds se feront avec les peaux et les portions de descente skis aux pieds sans les peaux (sauf instructions contraires du jury)

un compétiteur rattrapé doit impérativement et immédiatement quitter les traces de la course en faveur du compétiteur qui crie «TRACK».

- les traces supérieures sont réservées de préférence aux compétiteurs les plus rapides ;
- un compétiteur en difficulté peut abandonner la course de son propre chef ou être retiré de la course sur décision du directeur de course ou de l'un des médecins de l'organisation.

l'abandon ou le retrait de la course doit s'effectuer à un point de contrôle ou de passage selon la procédure présentée à la réunion de course sauf en cas de situation extrême. Pour les courses par équipe, si un des coéquipiers abandonne la course, l'autre coéquipier sera mis hors course également et suivra les instructions du directeur de course ou du président de jury ou de leurs représentants ;

- les compétiteurs sont dans l'obligation d'aider une personne en danger. Le jury tiendra compte du temps passé à donner assistance ;
- les compétiteurs ne peuvent quitter un point de contrôle que s'ils ont été pointés par un officiel. Toute équipe doit quitter un point de contrôle ensemble et avant de franchir la ligne bleue qui indique la sortie du point de contrôle.
- Les compétiteurs doivent obligatoirement ranger les peaux à l'intérieur de la combinaison ou à l'intérieur du sac à dos
- Dans les courses par équipe, chaque compétiteur doit porter son sac à dos pendant toute la course avec tout le matériel exigé, sauf les skis.
- Le portage des skis doit se faire obligatoirement avec les 2 points de fixations du sac à dos prévus à cet effet (pas de portage dans les bretelles du sac à dos ni sous le bras). Lors des courses par équipe, le portage des skis du coéquipier n'est possible que si le porteur des deux paires de skis a deux systèmes de portage indépendants et réglementaires.
- Les compétiteurs doivent avoir fixé complètement leur skis et avoir mis les crampons (si obligation) avant de franchir la ligne bleue qui indique la sortie du point de contrôle/passage.
- le directeur de course ou chef de poste peut imposer aux compétiteurs, sur n'importe quel point de l'itinéraire, le port du coupe-vent, bonnet ou autre matériel obligatoire,

aucune assistance extérieure n'est autorisée sauf:

- pour le changement d'un bâton cassé. Le compétiteur doit laisser son bâton cassé à un point de contrôle ou de passage sous peine de pénalité.
- dans le cas d'une course par équipe, l'aide est uniquement autorisée entre coéquipiers (sauf le port du sac à dos avec le matériel).
- Tout compétiteur doit respecter l'environnement. En cas de débris jetés ou mauvais comportement écologique, des pénalités seront attribuées (voir §6.1).
- Tout compétiteur récompensé dans une épreuve, quelque soit la catégorie, doit impérativement participer à la remise des récompenses, sous peine de pénalité (voir §6.1).

### 5.2.6 L'arrivée

Les caractéristiques de l'arrivée sont :

s'il y a un chronométrage électronique, le temps et l'ordre sont déterminés par le relevé du système

s'il n'y a pas de chronométrage électronique, le passage du pied détermine l'ordre et le temps d'arrivée (photo d'arrivée, caméra, etc..);

si un compétiteur tombe en passant la ligne d'arrivée, il faut que toutes les parties de son corps franchissent la ligne sans aide extérieure (sauf coéquipier pour course par équipe) pour être déclaré arrivé ;

pour les courses par équipe, les coéquipiers doivent arriver ensemble et le temps du second compte ;

le COL, sous le contrôle du jury, effectuera un contrôle du contenu des sacs et des matériels ;

un podium pour les trois premiers compétiteurs sera réalisé juste après leur arrivée à l'attention de la presse

en cas de contrôle anti-dopage, les compétiteurs doivent s'y soumettre en fonction de la législation du pays d'accueil, sous peine de sanctions ;

les compétiteurs doivent impérativement utiliser les sacs poubelles pour l'évacuation de leurs déchets

### 5.2.7 Sécurité/ Arrêt de l'épreuve

Le directeur de course et/ou le président de jury peuvent arrêter la compétition pour des raisons de sécurité ou d'équité sportive. Les consignes seront transmises aux compétiteurs par le COL et le jury.

## 6 ELABORATION DES RESULTATS

Les résultats de chaque course sont élaborés par le COL et validés par le président de jury. Le classement est effectué en additionnant le temps d'arrivée aux pénalités imposées par le jury. S'il n'y a pas de moyen pour départager les compétiteurs, ils sont alors déclarés ex æquo sur la course.

Les classements des championnats, coupes et permanent international sont traités dans le document «UIAA-ISMC Règles de classement ».

### 6.1 Infractions et pénalités

Les infractions des compétiteurs sont transmises par le chef de poste au directeur de la course qui les présente au président du jury.

Les pénalités sont appliquées par le président de jury, après consultation du jury de course, selon le barème ci-dessous. Lors d'une compétition par équipe, les pénalités attribuées à un équipier sont aussi appliquées a(ux) autre(s) équipier(s).

Le président de jury informe, si possible avant l'annonce des résultats, le compétiteur et/ ou l'équipe concerné(e) qu'il/ elle fait l'objet de pénalité(s). Le compétiteur/ l'équipe peut porter réclamation (voir § 6.2).

Les procédures disciplinaires sont prévues dans le document « UIAA : Disciplinary Rules ».

<b>MATÉRIEL ET CHANGEMENT DE MATÉRIEL (individuel, relais, vertical et équipe)</b>		
<b>Infractions</b>	<b>Pénalités</b>	
	<b>Epreuve de ski de montagne</b>	<b>Epreuve vertical race et relais</b>
Tout matériel exigé par le jury et remplacé pendant la course ou manquant à un point de contrôle ou au contrôle à l'arrivée (exception de bâtons de ski cassé et laissé à un arbitre chef de poste ou à ses adjoints). Pénalité par chaque unité de matériel (cumulative).	1 minute à la disqualification	30 secondes à la disqualification
Changer les bâtons de ski cassés sans présence d'un officiel et hors d'un poste de contrôle	1 minute	1 minute
Utiliser des crampons sans lanière de sécurité	2 minutes	30 secondes
Porter les crampons hors du sac à dos	2 minutes	30 secondes
Utiliser un appareil seulement émetteur pendant la course au lieu d'un DVA	disqualification	disqualification
Toute infraction aux règles et non citée ci-dessus	de 1 minute à la disqualification	de 30 secondes à la disqualification

<b>PROGRESSION ET COMPORTEMENT DES COUREURS (individuel, relais, vertical et équipe)</b>			
<b>Infractions</b>		<b>Pénalités</b>	
		Epreuve de ski de montagne	Epreuve vertical race et relais
Faux-départ	premier	Pas de pénalité	
	Deuxième et consécutifs	1 minute	30 secondes
Évitement volontaire ou involontaire d'un point de contrôle et/ou de passage		disqualification	disqualification
Ne pas respecter les consignes d'un officiel sur le parcours (au départ, à un poste de contrôle/passage, à l'arrivée).		de 1 minute à la disqualification	de 30 secondes à la disqualification
Ne pas appliquer la technique de progression imposée pour la portion du parcours:  Exemple: marcher sans les skis sur une trace, faire le pas du patineur dans les traces du parcours, descendre à ski dans un endroit indiqué comme passage à pied, marcher sans les crampons dans une portion avec crampons, etc.		de 30 secondes à la disqualification	de 15 secondes à la disqualification
Ne pas respecter le balisage et l'itinéraire du parcours.  Exemple: Couper tout droit dans une conversion, ne pas suivre un itinéraire en crête, ne pas respecter le balisage en descente (plaque à vent, zone de rochers, couper une piste forestière balisée), etc.		de 30 secondes à la disqualification	de 15 secondes à la disqualification
Ne pas attacher les skis correctement derrière le sac à dos (sans 2 points de fixation)		2 minutes	30 secondes
Ne pas garder les peaux anti-recul amovibles à l'intérieur de la combinaison ou du sac à dos		2 minutes	30 secondes
Franchir la ligne bleu d'un poste sans avoir attaché correctement les skis sur le sac à dos		2 minutes	30 secondes
Réaliser une action considérée dangereuse ou menaçant la sécurité ou le bon déroulement de la course.  Exemple réaliser des avancements dangereux sur une crête, dans la descente, etc.		de 1 minute à la disqualification	de 1 minute à la disqualification
Esprit anti-sportif: Ne pas céder la trace, bousculer, pousser ou faire tomber un adversaire, ne pas aider une personne en danger ou blessée.		de 1 minute à la disqualification	de 30 secondes à la disqualification
Recevoir une assistance extérieure: matériel, manœuvres, cadence donnée à la montée ou à la descente, nourriture et/ou boisson en dehors des aires prévues ou autres formes d'assistance relevées par un officiel, sauf échange de bâtons de ski		de 1 minute à la disqualification	de 30 secondes à la disqualification
Non-respect de l'environnement (abandon de matériels ou de déchets)		de 30 secondes à la disqualification	de 15 secondes à la disqualification

Irrespect ou insulte envers tout participant à l'événement (jury, officiels, compétiteur, organisateur, public...)	de 1 minute à la disqualification	de 1 minute à la disqualification
Compétiteur non présent sur le podium provisoire à l'arrivée de la course ou à la remise des prix et sans justification médicale	disqualification	disqualification
Toute infraction aux règles et non citée ci-dessus	de 30 secondes à la disqualification	de 15 secondes à la disqualification

PÉNALITÉS SPÉCIFIQUES COURSE PAR ÉQUIPES	
Infractions	Pénalités
Équipe incomplète au départ d'un point de contrôle ne respectant pas les consignes du chef de poste.	2 minutes à la disqualification
Équipe ayant un coureur qui ne porte pas son propre matériel dans son sac à dos, pendant la durée de la course (sauf skis) Pénalité par pièce de matériel	1 minute à la disqualification
Coureur qui porte les skis de son co-équipier sans les fixer correctement derrière son sac à dos	2 minutes
Temps, sur la ligne d'arrivée, excédant plus de 15 secondes entre les coéquipiers d'une même équipe	1 minute
Toute infraction aux règles et non citée ci-dessus	de 1 minute à la disqualification

PÉNALITÉS SPÉCIFIQUES COURSE RELAIS	
Infractions	Pénalités
Ne pas effectuer le passage de relais défini par le règlement	30 secondes à disqualification
Un même coureur réalise 2 boucles	disqualification

## 6.2 Résultats en cas d'arrêt de course

Le jury de course déterminera le(s) point(s) de contrôle servant à établir le classement. Le classement se fera suivant l'ordre et le temps de passage au dernier point de contrôle où sont passés les premiers compétiteurs. Les compétiteurs n'ayant pas passés ce point de contrôle seront classés en fonction de leur ordre et temps de passage au dernier point de contrôle où ils sont passés.

## 6.3 Réclamations

Toutes les réclamations doivent être soumises par écrit :

- par le chef d'équipe (ou le compétiteur s'il s'est inscrit directement auprès du COL)
- fournies au président de jury
- au plus tard dans les 15 minutes suivant la publication des résultats de la course.
- accompagnée d'une somme équivalente à 50CHF dans la monnaie du pays de la course, à l'attention de l'ISMC. Celle-ci n'est pas remboursable dans le cas où la décision ne serait pas favorable au compétiteur.

Le jury de course présentera sa décision détaillée par écrit dans l'heure suivant la réclamation.

Le compétiteur peut faire appel (voir règles de classement), selon les procédures du règlement disciplinaire du règlement interne de l'ISMC-UIAA.

Le Jury de la dernière épreuve recevra les réclamations se rapportant au classement final de Coupe (Coupe Mondiale ou Continentale).

## 6.4 Podiums

Les trois premiers de chaque catégorie sont récompensés (voir UIAA-ISMC Règles d'organisation des compétitions internationales de ski de montagne ». Les chefs d'équipe s'assureront que les récipiendaires portent la tenue officielle et assistent à la remise des récompenses.

## **7 DOPAGE**

Le dopage est strictement interdit. Il peut y avoir des contrôles (voir UIAA-ISMC Règles d'organisation des compétitions internationales de ski de montagne §4.5.5). Les procédures de contrôle et les sanctions correspondent aux recommandations du CIO, WADA, comité anti-dopage de l'UIAA et Commission Disciplinaire de l'UIAA.

La liste officielle des substances interdites est celle de la WADA.